



ASSOCIATION POUR
L'ÉTUDE ET LA SAUVEGARDE
DE LA VALLÉE DE CERVÈRES

Association créée en 1969

Agréée par le ministère de l'Environnement n°72085

72 le chef-lieu - 05100 CERVIERES



La Paparelle

n°7 - été 2011

ÉDITO

Comme nous l'avions rappelé dans le n°6 de la Paparelle, depuis plusieurs années l'AESC est plus centrée sur le versant sauvegarde que sur le versant étude.

Ceci pour plusieurs raisons :

- absence de scientifiques au sein de notre groupe associatif ; épuisement des sujets d'études ? Je ne crois pas.
- éloignement et raisons financières ? Certainement !

Doit-on le regretter ?

- sur l'absence d'études et recherches nouvelles ? Oui.
- sur le plan de la sauvegarde ? Le chantier est tellement vaste, vue l'étendue et la qualité des richesses que la vallée recèle, que celle-ci est incontournable.

LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Nous sommes bien là dans les statuts définis lors de la création de l'A.E.S.C., statuts qu'il est utile de rappeler ici :

"Promouvoir et encourager toutes recherches désintéressées portant sur les richesses naturelles et culturelles du bassin de la Cerveyre (faune, flore, architecture, sites, arts populaires, patois etc...) et aider à un développement équilibré qui tienne compte de la nécessité de les protéger."

Il s'agit bien là de patrimoine. Reprenons la définition dans Wikipédia :

"Le patrimoine est étymologiquement défini comme l'ensemble des biens hérités du père (de la famille, par extension). Patrimonium signifie héritage du père en latin ; la notion est apparue au XII^{ème} siècle."

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés, que nous devons transmettre intact ou augmenté aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer un patrimoine pour demain. On dépasse donc largement la simple propriété personnelle. Il relève du bien public et du bien commun."

MAIS DE QUEL PATRIMOINE PARLE-T'ON ?

● Le patrimoine naturel façonné par de nombreuses générations de montagnards. Rappelons la curiosité et ensuite le soutien témoigné par l'A.E.S.C. pour le réseau NATURA 2000 dans sa participation aux nombreuses réunions en tant que membre du Comité de Pilotage.

● Le patrimoine culturel qu'il soit militaire, plus du domaine de qualifications dont témoignent nos amis Pierre BOYER dans l'Échauguette et Raymond COLOMB avec son association "Les Aittes", ou qu'il soit rural, comme Marie-Aimée FAVRICHON qui, en fondant son association "Maison Traditionnelle Faure Vincent Dubois", l'a développé depuis 1992 avec l'aide d'Élisabeth en passionnant de nombreux visiteurs.

● Le patrimoine religieux qui à travers les siècles s'est construit et nous a été transmis grâce à la ferveur religieuse des habitants de la vallée qui ont longtemps été attentifs à son élaboration et à sa préservation.

L'AESC, depuis 2002, travaille en concertation avec la DRAC (Direction Régionale des Actions Culturelles) et le service COA (Conservation des Objets d'Art) pour la sauvegarde de ce patrimoine.

Or nous assistons à l'intérêt grandissant du public touristique pour les sites patrimoniaux. Si cet engouement pour les visites culturelles est une bonne nouvelle pour les sociaux-professionnels, il faut cependant rester attentif au fait que le patrimoine religieux ne peut être traité avec le même regard que les autres catégories de patrimoine, vu sa dimension sacrée.

Si la spécificité architecturale d'un édifice ainsi que son aménagement font la curiosité culturelle de ses visiteurs, cela ne peut être et ne doit se faire qu'en respectant certaines règles qu'il est bon de rappeler :

suite page 2

“L’organisation de visites ponctuelles ou systématiques programmées dans les édifices culturels est obligatoirement soumise à l’agrément écrit de l’affectataire” (*avis du Conseil d’État en date du 4 novembre 1994*).

Les modalités pratiques et financières de ces visites doivent tenir compte de trois impératifs :

- laisser libre l’accès de l’édifice aux visiteurs comme aux fidèles ;
- respecter prioritairement l’exercice du culte (obsèques, mariages, baptêmes, etc.) ;
- donner à la paroisse concernée les compensations financières correspondant aux frais éventuels occasionnés par ces visites.

Concernant les droits d’entrée, “...aucun droit d’entrée ne peut-être perçu pour une visite. Toutefois, ● s’agissant d’objets mobiliers protégés, la constitution de trésors (sous la responsabilité de la collectivité propriétaire) peut être envisagée. Dès lors que ces mêmes objets ont une fonction liturgique reconnue, l’affectataire est en droit de négocier le versement d’un pourcentage de ce droit d’entrée ;

● s’agissant d’une partie de l’édifice, la perception d’un droit d’entrée ne peut être décidée sans l’agrément de l’affectataire. Ce dernier reste en effet l’usager exclusif des lieux.”

Cf/ LES ÉGLISES COMMUNALES - Guide pratique des édifices affectés au culte catholique, construits avant 1905, propriétés des communes.

Élisabeth FAURE VINCENT s’est éteinte.

Née le 1^{er} juin 1914 dans la ferme familiale à Cervières, dernière d’une famille de quatre enfants, Élisabeth quitte l’école à 12 ans, son certificat d’études en poche, et travaille à la ferme comme il est de coutume à l’époque. Elle a épousé Julien à 22 ans, sculpteur de talent qui l’a emmenée à Paris durant 5 ans où il a exercé son métier en intégrant les prestigieux Beaux Arts.

En 1937, naîtra leur fille Marie-Aimée. Mais la guerre les a obligés à revenir en 1940 au pays natal où le travail de la terre les attendait. Malheureusement, Julien décède accidentellement et Élisabeth se retrouve seule pour élever son enfant, ce qu’elle fera courageusement aidée par son frère Joseph FAURE GIGNOUX.

Sous l’impulsion de sa fille, Élisabeth qui a récupérée la maison familiale rescapée de l’incendie de 1944, imagine de la transformer en musée.

En 1992, il ouvre ses portes et c’est Élisabeth qui durant plus de 10 ans va organiser des visites guidées de ces lieux qui lui sont chers. Attendant le public, assise sur sa chaise rouge, dans la rue, le chapeau de paille vissé sur la tête, Élisabeth se passionne pour ce musée qui raconte la vie d’autrefois. “C’était pour elle un véritable travail saisonnier, elle s’y tenait et gagnait quatre sous ; et puis elle se faisait des tas d’amis dans toute la France, car les vacanciers étaient friands de ce genre de rencontres” commente sa fille.

Élisabeth a terminée sa vie en douceur, à Briançon, chez sa fille, le 10 décembre 2010.



NOUVELLES DE NOTRE ASSOCIATION

Notre association se porte bien, son budget est stable, ses activités perdurent, l'assemblée générale aura lieu le 12 août. Auparavant Elsa GIRAUD, qui a fait l'inventaire du musée, viendra dans l'après-midi nous offrir la restitution de son travail.

Cet année l'A.E.S.C. a donné 2 000 € à la municipalité afin de participer aux restaurations en cours. Cet argent est généré par la vente de reproductions des aquarelles d'André Meyer et d'Amalia Domergue qui avait offert ses dessins à l'AESC.

Chaque centime est reversé au patrimoine, l'association vit de ses adhésions uniquement.

Nous saluons cette année les dons en argent en augmentation et en travail personnel qui témoignent de l'intérêt que suscite l'association.

Pierre BOYER nous a offert les droits de reproduction de ses beaux dessins (signés Reyob).

Alain FAUCOUP nous fait cadeau du livre "Invitation à la Montagne" dont il est le co-auteur avec Rosine Chandebois, pour que nous le vendions à notre bénéfice.

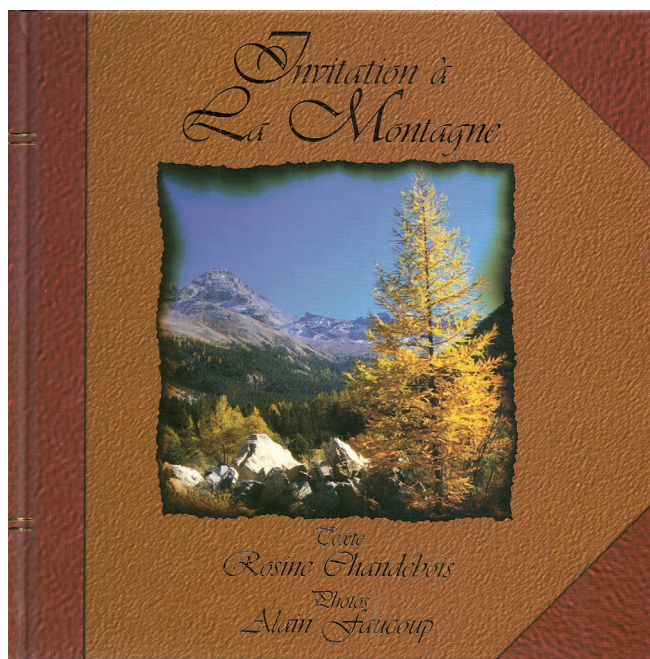
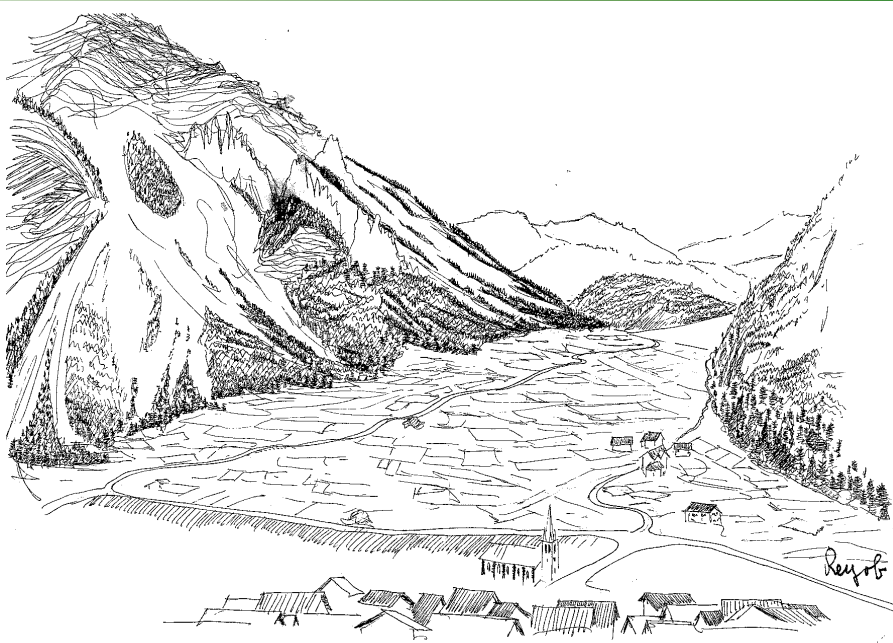
Il nous a aussi été offert les droits à la reproduction d'une aquarelle offerte lors du Forum des associations par Martine RAYNAUD qui illustre la dernière page du journal.

Maria Luisa et Michel ZEMB ont offert des photographies précieuses.

Nathalie Solence et Catherine Gatineau nous communiquent les textes publiés dans le journal.

Sans oublier la collaboration précieuse de Cerveyrins comme Michel BRUNET et Daniel REY.

Merci à tous



Mai 2004 à Cervières, lancement officiel de la démarche Natura 2000 en présence du Comité de Pilotage pour le site "ROCHEBRUNE- IZOARD- VALLÉE de la CERVEYRETTE" désigné sous le sigle FR 930 1503

2009 : Une bonne partie des agriculteurs de la commune contractualise des MAE (Mesures Agro-Environnementales).

Avril 2010 : L'arrêté préfectoral qui approuve le Document d'Objectifs est enfin signé. Il est consultable en mairie de Cervières.

L'AESC, en 2009 avait fait appel à la chargée de mission concernant un projet du type "sentier d'interprétation" qui aurait pour but d'informer et sensibiliser l'ensemble des visiteurs de la Haute-Vallée (et pas seulement quelques sociaux-professionnels), sentier judicieusement balisé, accompagné de quelques indications sur le terrain et d'une brochure explicative.

Claude Rémy, d'Arnica Montana, avait alors accepté de donner son aide à sa réalisation et nous avons rencontré ensemble M. le Maire, favorable à ce projet.

La chargée de mission avait alors préféré que ce soit le Parc du Queyras qui gère la mise en place de ce projet. Depuis, il y a maintenant un an qu'une réunion avec le Conseil a eu lieu mais rien n'avance. Qu'en penser ?

Nous espérons qu'en 2011 puisse enfin être mise en place la mesure dont nous parlions dans le précédent numéro de notre journal qui aurait permis d'aider à réaliser en partie au moins ce projet. Les années passent, rien n'avance.

"SENSIBILISER - INFORMER - COMMUNIQUER"

...afin d'inciter l'adoption de "bonnes pratiques" favorables au milieu naturel dans les différents domaines d'activités.

Deux volets à cette mesure :

- Améliorer la concertation et la communication vers les différents acteurs concernés : les élus, les maîtres d'oeuvres de travaux, les professionnels et associations de pratiquants de sport de pleine nature, les professionnels du tourisme, les scolaires, le grand public..., ainsi que la mise en cohérence des outils de communication (Structure animatrice, Parc du Queyras, Communauté de Communes, Conseil Général).
- Élaborer et mettre en place des "chartes de bonnes pratiques" avec les professionnels et fédérations concernées. Des fonds Européens sont prévus à cet effet. Peut-être ne reste-t'il pas d'argent pour Cervières ?



Association "LES AITTES"
 6, rue de la mairie à CERVIERES 05100
 Téléphone : 06 65 40 48 80
 Email : rcolomb@orange.fr
 Coordonnateur : Monsieur Raymond Colomb.

Bilan d'activité pour l'année 2010

L'association "Les Aittes" a participé au cours de l'année 2010 aux événements culturels de la vallée de Cervières en permettant aux visiteurs de découvrir le patrimoine historique et touristique de celle-ci.

Ainsi, lors de la période "Traces douces du 6 février au 7 mars 2010", onze personnes ont pu accéder en raquettes au Fort des Aittes, ouvrage de la ligne Maginot situé dans la vallée de la Cerveyrette.

La période de découverte du patrimoine culturel et touristique, dans le cadre de l'opération "Bienvenue chez vous" du 30 octobre au 21 novembre 2010 a permis à douze personnes de visiter cette fortification.

Au cours de l'année 2010, l'association a organisé 24 visites et 289 personnes se sont rendues sur le site.

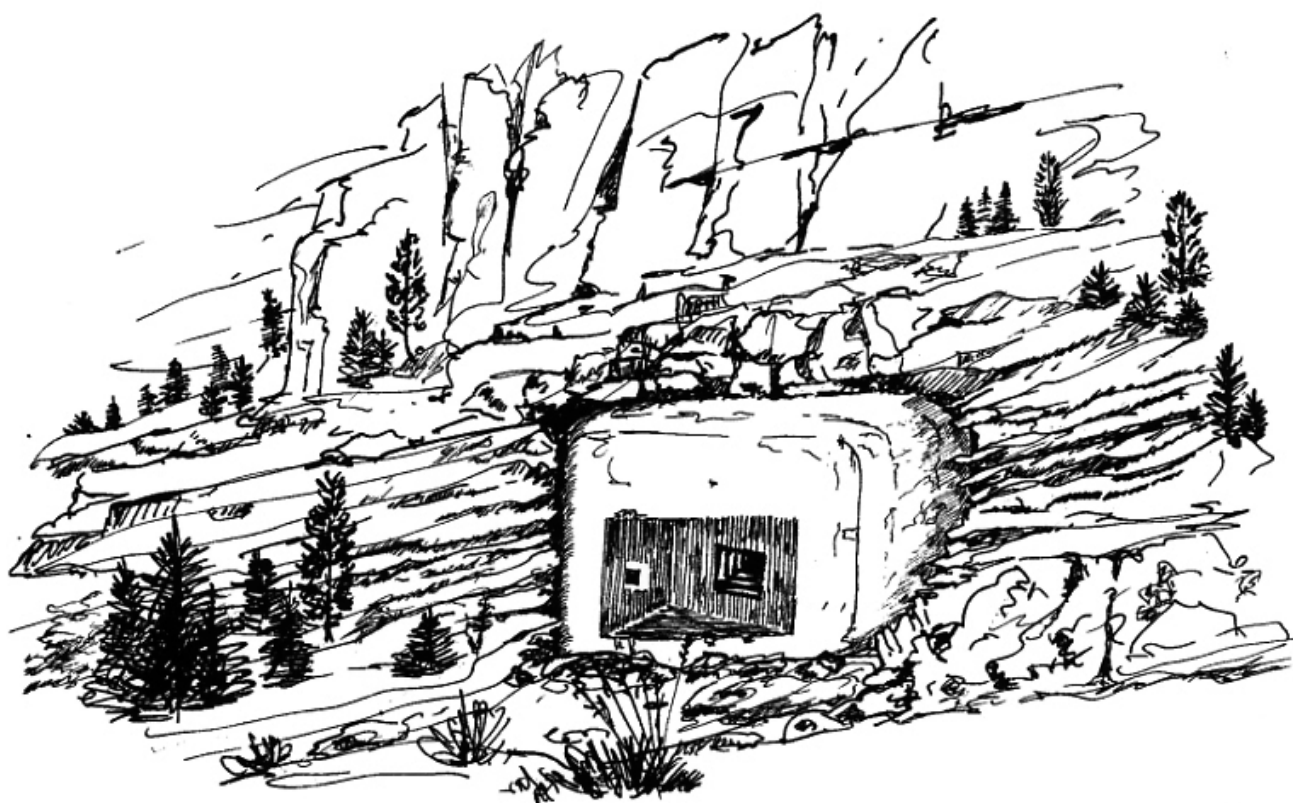
Il est à noter que deux lycées extérieurs à la région, soit 97 élèves et 8 enseignants sont venus aux visites.

Les demandes de visites émanent soit :

- de particuliers, renseignements pris auprès du point "infos tourisme" de la commune
- de Visa Trekking
- de RBB (randonneurs baliseurs briançonnais)
- de villages de vacances, tel Club du Soleil.....

Une visite a dû être annulée et reportée, la porte du fort ayant été forcée et la serrure détériorée. Le fort, malheureusement, est régulièrement sujet à des actes de vandalisme et des mesures de renforcement ont dû être prises, effectuées par les bénévoles, avec l'aide des employés municipaux.

Pour conclure, que soit ici remerciées toutes les personnes œuvrant à la conservation de ce site, ainsi que la municipalité de Cervières pour le soutien financier qu'elle accorde annuellement pour la maintenance de celui-ci.



PATOIS CERVEYRIN

Parmi les documents donnés à l'association, Nathalie SOLENCE, que beaucoup connaissent pour son talent d'interprète et sa passion pour Cervières, nous a procuré les traductions en patois cerveyrin du "Notre père" et de "l'Avé Maria" écrites par Mme DOMERGUE sous la dictée de Françoise FAURE-BRAC il y a déjà quelques années.

Nathalie travaille également à l'interprétation de chansons apprises de Françoise, en patois, qu'elle se propose d'enregistrer.

Cet hiver Françoise a fêté ses 100 ans. C'est un évènement pour la commune car elle semble être la première à être centenaire, aussi loin que l'on puisse le savoir...

*Notre paire que s'ia dins lou Cé,
que toun noum s'ie santifiâ
que toun règne véné,
que ta volounta s'ie facho
sus la terro coume ou Cé*

*Douno-nous enc'vei notre pân
d'aquest jou.
Per douno nous notras oufênsa
Coume nous perdounen a toutous
aquoulou que nous an oufensâ
e nous leissa pas toumba dins la
tenta cîoun, mai delibre nous
dou ma*

Ensî la s'ie

*A t-salvou, Mari, pleno d-graça
Le Segnur ei amb tu,
Tu s'ia benió entre touta la fêna
E Jesu le frui de tas intraia
Ei beni*

*Sainto Mari, moaire de Dio,
Prio pèr nous autre, paure pechur
ère e a l'ouro de nostro moart
Ensî la s'ie*

ANIMATIONS CULTURELLES ET FESTIVES

L'an dernier nous avons signalé un renouveau d'animations, celles qui encadrent le ski nordique : Fes-ti-nordic, Traces Douces, descente aux flambeaux.

Cela s'est confirmé et enrichi, cette année notamment, par un carnaval autant coloré que joyeux et bruyant, comme il se doit. Merci à l'association "Sports et Fêtes" pour son dynamisme et la qualité de ses prestations qui nous réjouissent tant.

Catherine GATINEAU a ressorti des archives des textes qui rappellent que les anciens savaient aussi s'amuser :

**Carnaval, d'après les écrits de
Mammès Faure-Brac de Gap
"la maska" (les masques)**

Les jeunes de 7 à 10 ans ou plus, se réunissent en cachette dans quelque lieu non occupé... Ni loup ni masque grotesque, mais un mouchoir maintenu par la coiffure...

la bande entreprend le tour des veillées. Le principe est de ne pas être reconnus, d'où la nécessité de contrefaire sa voix... en criant la phrase "voulez-vous des masques ?", si oui, ils pénètrent dans l'étable où les vieillards et vieilles essaient de percer l'incognito

"Lou brandou" (les feux de joie)

On allumait deux feux : l'un sur le rocher dominant la vallée à "mugou" (Nugo), près du chalet de l'Alpe du pied... l'autre se faisait au Pont-Neuf, au pied de ville... Autour du feu, les gamins agitaient leurs "fé chi liéro" allumée qui consistait en une gerbe de paille fixée au sommet d'un long bâton. Les jeunes gens organisaient des danses, chantaient en chœur et s'adressaient au Carnaval.

"Adio paouré, paouré carnava

"adieu, pauvre, pauvre carnaval

carnavéro in pou or omé

carnaval était un pauvre homme

k'avuio tou mindyyo soun bin



*qui avait mangé tout son bien
n'avio rin léso a sa féno
il n'avait rien laissé à sa femme
uinca min a sou parin".
encore moins à ses enfant".*

Chanson de carnaval

(recueillie auprès Mme Françoise Faure-Brac de l'Alpe)

C'est aujourd'hui fête, roule mon tambour,
On y perd la tête, bien avant le jour,
Le soleil va luire, tout le ciel est clair,
Et chacun respire la gaieté dans l'air.

Refrain : Sonnent, sonnent, cloches du hameau
On ne revoit personne sous le vieux hameau
Rien que la frimousse d'un gars matinal
Seul se trémousse pour ouvrir le bal

Ce beau temps est ravigotant,
Pierre, Antoine et Jaques viennent en chantant,
Lorsque l'on arrose tambour et crin crin,
D'un petit vin rosé qui nous met entrain.

Le violon grince, il arrive au trot, on dirait un prince,
Tant il est faraud, accourez fillettes de 16 à 20 ans,
Fraîches violettes du joli printemps,
Vite entrez en danse, fleurs, rubans et nœuds

C'est aujourd'hui fête, roule mon tambour,
Marque la cadence pour le violoneux
Fait le diable à quatre pattes, bat avec vigueur
Tu vas faire battre plus d'un cœur.

Réouverture de L'Hôtel de l'Izoard

À signaler et saluer l'installation ainsi que les démarches de convivialité des nouveaux gérants de l'Hôtel du Col d'Izoard qui proposent de participer à ce renouvellement d'animations festives et culturelles dans notre village. Chacun aura l'occasion d'apprécier leur accueil chaleureux.

Pour l'humour, un peu d'histoire à la Cerveyrine retrouvé par Catherine :

QUESTION DE SANTÉ PUBLIQUE

"deffences sont faites à tous les cabaretiers et cabaretières de cette communauté de donner à boire, foit les jours des dimanches, festes, ou jour ouvrier, à aucun habitant de cette communauté pour quelle caufe que ce fût et sujet que ce foit, à peine de payer 12 livres d'amande au profit de la communauté... on conclut qu'il leur sera permis tout seulement d'aller au cabaret boire avec les étrangers lorsqu'ils auront affaire avec eux, les habitants de garde et de patrouille étant chargés d'en instruire le consul".

Archives de Cervières délibération du consul 19 mars 1758

DANS LA RUBRIQUE INITIATIVE REMARQUABLE POUR LE PATRIMOINE :

La Reconstruction de la Chapelle du Blétonnet, à l'initiative de M. Jamais, avec l'aide de son équipe de bénévoles pour la main d'œuvre, la mairie ayant offert les matériaux.

M. Jamais est le fils de l'un des soldats fusillés au Blétonnet le 19 mars 1945. Voici un bref rappel de ce triste épisode extrait du discours du 14 juin 2009 à l'occasion de la cérémonie de pose d'une plaque en l'honneur des fusillés.

suite page 8

“ ... C'était un lundi, la veille d'un printemps porteur de paix en Europe. À 1800m d'altitude, la neige est encore bien présente et les patrouilles sont l'affaire des éclaireurs-skieurs.

Ce matin-là, l'adjudant-chef César Jamais, chef de la section du III^{ème} Bataillon du 99^{ème} RIA stationnée au Laus, part en mission de reconnaissance avec une dizaine d'hommes... Remontant le torrent, il arrive bientôt à la hauteur du hameau du Blétonnet.

Les circonstances font qu'il se trouve en tête lorsque la patrouille aborde la dernière maison située du côté droit du chemin.

Des coups de feu éclatent. Des allemands, postés à l'intérieur de la maison, ouvrent le feu à bout portant sur l'adjudant-chef et les alpins qui le suivent. Le bilan est terrible : le caporal Etienne Mantz, 44 ans, domicilié à Guillestre est mort sur le coup. L'alpin Jean Buirod, 25 ans, domicilié à Monetier-les-Bains, décède quelques heures plus tard... L'adjudant-chef Jamais, 36 ans, originaire du département de l'Ain, père de 4 enfants, décède le lendemain... Quant à l'alpin Auguste Mathonnet, 25 ans, domicilié à La Grave, il succombe à ses blessures le surlendemain... ”

RENCONTRES PASTORALES

Le 11 août à partir de 9h 30 au lieu dit “Les gravières”, au bout de la plaine du Bourget, la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes et le groupement Pastoral “L'Alp Coutiers” organisent une journée

dont le but est de faire connaître du grand public les métiers d'éleveurs d'ovins, de bergers, l'alpage et les produits commercialisés.

MUSÉE DE CERVIÈRES

Cette année marque des étapes pour le musée de Cervières après le départ d'Élisabeth qui tenait particulièrement à cette aventure commencée en 1993...

Tout d'abord, le 5 avril, la Commission Régionale du Patrimoine a émis un avis favorable à l'inscription au titre des monuments historiques du bâtiment qui fait office de musée de Cervières.

Puis le démarrage d'un inventaire, fortement conseillé par la DRAC, a été engagé. Des fonds restent à trouver pour le continuer car un tiers de la collection a été inventorié en avril, soit environ 350 objets. Plusieurs Cerveyrins sont venus aider Elsa Giraud, historienne, qui a commencé cet inventaire, ainsi que Louis Chiorino.

Elsa Giraud propose de venir exposer, lors d'une réunion publique, son travail et ce qu'elle a trouvé. Cette restitution aura lieu avant l'Assemblée Générale le 12 août.

De plus, l'association “Maison Traditionnelle Faure Vincent Dubois” a repris ses activités : ouverture au public, valorisation, promotion, partenariat avec le Muséum Départemental, création d'un pôle “les amis du musée” et autres projets prometteurs.

Cet été, le musée ouvrira ses portes trois fois par semaine, les lundis, mercredis et dimanches de 16 à 18 h à partir du 13 juillet.



TRADITIONS

Il y a 400 ans : Les pénitents noirs

La confrérie des pénitents noirs de Cervières, établie le 11 juin 1611 d'après un diplôme du recteur Joseph Faure-Vincent du Bois, propriétaire de la maison qui fait office de musée aujourd'hui, s'est maintenue jusqu'en 1944-1946.

Les pénitents étaient vêtus d'une robe et d'une cagoule noires (partie pointue rejetée en arrière), ceints d'une cordelière blanche. Certains, 3 ou 4, tenaient une canne haute à pommeau décoré, qu'ils portaient lors de leurs offices et en tant que porteurs aux enterrements. Certains étaient enterrés eux-mêmes en tenue de pénitents.

Ils possédaient un livre à la couverture en cuir noir, avec un fermoir en fer, parfois gravé à leurs initiales, qui contenait les prières et chants de leurs offices : le calendrier des fêtes, le nom des saints, l'ordre des heures des offices, la bulle du pape confirmant la confrérie, les statuts de la confrérie, la réception du recteur, la réception du novice, l'exhortation pour l'élection d'un recteur et vice-recteur, les bénédictions multiples, les exhortations pour la réception d'un confrère, le lavement des pieds, l'action de grâce, l'eau bénite, la confession, la prière de communion, la Passion, les Evangiles et Offices des morts, et les Commandements de l'église.



La confrérie possédait une cloche, baptisée le 23 juillet 1714, qui sonnait le glas pour les enterrements et les offices des pénitents.

Sur le garde-fou longeant la chapelle, côté est : un grand crucifix noir et blanc, deux clochettes en bronze, deux fanaux (grosse lanterne à bougie), deux ou trois bancs disposés en gradins avec coffres de ran-



gement pour les habits et le livre ; ceux des choristes avaient un pupitre.

Leur chapelle se trouvait à la tribune de l'église du chef-lieu au fond, côté sud ; on peut avoir une idée de la disposition en comparant avec celle des pénitents de Monétier que l'on peut voir en son musée d'art sacré.

Tous les enfants ayant fait leur première communion y accédaient (payant 1 f 50 pour les garçons et 0,75 centimes les filles).

La confrérie reposait sur une hiérarchie bien établie du recteur, élu pour un an au vice-recteur, lieutenant, sous-recteur, sous-lieutenant, 1^{er} maître de cérémonie, 2nd maître de cérémonie, choriste, 1^{er} lieutenant des choristes et 2nd lieutenants des choristes. Toutes ces fonctions étaient annuelles.

Tous les dimanches matin, de la Toussaint à la Pentecôte, ils célébraient leur office à 7 heures en même temps que la messe, ce qui était assez cocasse surtout lorsqu'ils avaient fini avant le curé ! On leur reprochait aussi leurs "braillements" ! Et l'on se moquait car ils ne connaissaient pas bien le latin.

Le jeudi Saint, ils célébraient "le lavement des pieds", l'enfant étant les apôtres.

Ils s'occupaient des enterrements, officiant auprès de la famille, sonnant le glas, entonnant "le réveillé" pour annoncer le décès :

"Réveillez-vous, gens de bien, qui êtes endormis et priez pour votre frère X ou votre sœur qui a trépassé, que dieu lui pardonne". Suivi de : *"De Profondis et Misere"*.

Cette coutume aurait disparu en 1914.

Le jour de l'enterrement, un pénitent tenait le crucifix en tête du convoi muni d'une clochette. Sept pénitents étaient porteurs (n'ayant aucun lien avec le défunt).

Des arrêts pour se reposer étaient prévus depuis l'église jusqu'au cimetière de Saint-Michel entre les croix, le reposoir et le cimetière.

Un registre consignait la vie de la confrérie, les nominations, finances, (dépense de cierges, messes à dire, etc.). Ils prenaient ensemble deux repas par an : l'un au cours de l'élection d'un nouveau sous-lieutenant avec le prêtre et la famille, et l'autre à la Toussaint. (Michel Brunet parle du repas de Pâques, à vérifier - le père de Michel Brunet fût recteur, il faudrait retrouver la liste ?).

DICTONS ET COUTUMES

Ceux qui s'intéressent à l'histoire de Cervières connaissent déjà les dictons et certaines coutumes en usage autrefois. Mais nombre des nouveaux habitants en ignorent l'existence. C'est l'intérêt de cette rubrique que nous proposons pour la 2^{ème} année, à titre d'information pour certains, de rappel pour les Cerveyrins d'origine et les passionnés de Cervières.

Le pain béni

Il est offert chaque dimanche et à tour de rôle par les autochtones seulement.

La famille qui l'offre l'a commandé à l'épicier qui l'a fait faire par un boulanger de Briançon.

C'est un pain de farine ordinaire, de forme ronde, de 30 à 40 cm de diamètre.

Le dessus est agrémenté de tortillons dorés et croustillants qui font le régal des gamins quand ils peuvent s'en saisir.

Enroulé dans un tissu de cretonne blanche, il est déposé dans une corbeille destinée à cet effet.

Pendant l'office, une jeune fille, recouverte d'un voile, le présente au prêtre qui le bénit ; puis deux jeunes gens ou le chef de famille et un de ses fils ou un ami, qui

occupent la place réservée à cela⁽¹⁾ le découpent en morceaux réguliers de 2 à 3 cm de côté. Auparavant, l'un d'entre eux a prélevé un "chanteau", le "tchanté", qu'il met de côté pour le remettre après la messe à la famille voisine qui devra offrir le pain béni le dimanche suivant.

La messe terminée, un des coupeurs se tient debout près de la porte de l'église, le panier aux mains. Chaque fidèle prend un morceau de pain, se signe avec et le mange.

Le reste du pain, il y a toujours un reste, est consommé en famille le jour-même.

⁽¹⁾ au dernier rang à droite, au fond de l'église St-Michel, près de la porte.



PROJETS EN COURS

Dès l'automne 2010, le tableau du Calvaire de saint Michel et le cadre du tableau de saint Mametz sont parti en Provence pour restauration.

Patience! Pour les amoureux du patrimoine et pour les restaurateurs...

Des devis concernant d'autres restaurations ont été proposés afin de continuer la démarche engagée depuis ces dernières années.

Le Conseil Municipal a promis un Chasublier pour cette année. En effet, il n'y a aucun meuble pour ranger les chasubles classées en 2009.

Nous continuons à rechercher des solutions pour les travaux tant à l'église Saint-Michel qu'à la Chapelle du Bourget (ci-contre, en haut) très détériorée.

Concernant le musée, l'A.E.S.C. reconduit son aide à l'Association "Maison traditionnelle FVD" notamment dans la recherche de financements pour terminer l'inventaire puisque le contenu du musée entre dans la démarche d'archivage des données historiques de la Vallée de Cervières.

La chapelle du Bourget



La chapelle du Blétonnet, avant sa restauration par M. Jamais





Bon été à tous...

Nous vous informons que
l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.E.S.C.
aura lieu le 12 août 2011 à 20h
à la salle des fêtes de Cervières.

EN VENTE

Les nouvelles cartes éditées par l'A.E.S.C. des très beaux dessins de Pierre BOYER ainsi que celles d'Amalia Domergue et les trois lots de cartes d'André MEYER sont toujours en vente auprès des restaurateurs de la vallée. Quant au très beau livre d'Alain FAUCOUP, vous pouvez le trouver au siège de l'association.

N'hésitez pas à les acheter pour nous aider à faire avancer les restaurations du patrimoine. Merci.

Nous remercions :

Catherine Gatineau, Josiane et Raymond Colomb, pour l'écriture des textes,

Alain Faucoup, pour la mise en page,

Isabelle Barnoud qui a réalisé et offert l'impression faite par l'Atelier CAIRN

Réalisation des illustrations : Amalia Domergue, André Meyer, Martine Raynaud, Pierre Boyer et Alain faucoup

Directrice de publication : Bernadette Brunet

Édité par l'A.E.S.C - ISSN 1777-1951J